

LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

POLITIQUE D'ÉCORESPONSABILITÉ

LA SANTÉ DURABLE ET L'ENVIRONNEMENT DURABLE



POLITIQUE D'ÉCORESPONSABILITÉ

Au Grand défi Pierre Lavoie, nous reconnaissons le besoin de protéger notre planète. En tant que promoteurs des saines habitudes de vie chez tous les Québécois, nous avons la responsabilité de minimiser notre impact sur l'environnement et de donner l'exemple en écoresponsabilité. La présente politique d'écoresponsabilité décrit notre engagement en matière de gestion de l'environnement et guide nos décisions à toutes les étapes de nos opérations et de la planification de nos événements.

Notre engagement

Nous nous engageons à :

- Minimiser l'impact sur l'environnement de nos actions,
- Promouvoir des pratiques durables en étant un leader dans le mouvement,
- Encourager les participants, les partenaires et les bénévoles à adopter un comportement respectueux de l'environnement.

Principes fondamentaux

1. Planification durable de l'événement

- Intégrer les considérations environnementales à chaque étape de la conception et de la logistique de nos événements.
- Choisir des lieux pour nos sites événementiels qui ont fait preuve d'efforts en matière de développement durable (efficacité énergétique, tri des déchets, etc.).

2. Réduction de l'empreinte carbone

- Donner la priorité aux fournisseurs locaux et ainsi réduire les émissions dues au transport.
- Encourager les options de déplacement à faible émission de carbone pour les employés, participants et bénévoles, telles que les transports actifs, les transports en commun, le covoiturage, et le transport électrifié.
- Limiter notre production d'émissions due au transport.
- Compenser les émissions inévitables par des programmes crédibles de compensation des émissions de carbone.

3. Gestion des déchets

- Mettre en œuvre une stratégie globale de réduction des déchets : réduire, réutiliser, recycler.
- Interdire les plastiques à usage unique dans la mesure du possible.
- Fournir des bacs de recyclage et de compostage clairement identifiés et accessibles lors de tous les événements.

Principes fondamentaux (suite)

4. Approvisionnement durable

- S'approvisionner en produits et services respectueux de l'environnement, éthiques et locaux dans la mesure du possible.
- Travailler avec des fournisseurs qui partagent notre engagement en faveur de la durabilité.

5. Utilisation de l'énergie et de l'eau

- Utiliser des sources d'énergie renouvelable dans la mesure du possible.
- Mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie telles que l'éclairage D.E.L. et les détecteurs de mouvement.
- Réduire la consommation d'eau et promouvoir les installations économes en eau.

6. Éducation et engagement

- Informer les participants, les bénévoles et les partenaires de nos pratiques respectueuses de l'environnement.
- Promouvoir la sensibilisation à l'environnement par le biais d'affiches, de programmes et de plateformes numériques.
- Encourager la participation active aux efforts de développement durable.

Responsabilité et obligation de rendre compte

L'ensemble de notre équipe, des participants, des bénévoles, des fournisseurs et des partenaires sont tenus de respecter cette politique et de contribuer à la réalisation de nos objectifs en matière de développement durable.

Révision

Cette politique sera revue chaque année et mise à jour si nécessaire afin de refléter l'évolution de nos objectifs et les innovations en matière de gestion durable des événements.



LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE